

## Irradiation nucléaire versus antennes-relais

Que diriez-vous si votre voisin, en grandes difficultés financières, décidait d'accepter unilatéralement et sans consultation, contre d'importantes sommes d'argent, l'enfouissement de déchets nucléaires sur son terrain jouxtant le vôtre?

Évidemment, si vous aviez des doutes au sujet des dangers que posent les déchets radioactifs, vous feriez des recherches et des lectures pour en savoir plus sur les effets à court, moyen et long terme de l'exposition aux radiations, et vous agiriez en conséquence de vos découvertes.

Évidemment, vous mettriez tout en œuvre pour empêcher votre voisin de nuire à votre santé et à celle de votre famille, sans parler de la contamination radioactive de votre environnement immédiat et de votre localité.

Évidemment, si vous appreniez cette nouvelle après que les déchets aient été enfouis, vous feriez tout pour qu'ils soient enlevés et que l'on décontamine votre voisinage.

Pourquoi en est-il autrement dans le cas d'une antenne-relais? Ces fameuses antennes qui permettent aux gens d'avoir accès à une connexion sans fil haute vitesse partout, partout, partout. Ces antennes émettent pourtant bel et bien des irradiations cancérigènes, prouvées nocives pour la santé et l'environnement (voir <http://omega.twoday.net/stories/912897/>). Elles détruisent de plus la beauté des paysages. Et c'est sans parler des effets à court, moyen et long terme de cette exposition insidieuse aux radiofréquences. Ces antennes nous irradient intensément, à chaque minute du jour et de la nuit, parce qu'on continue d'appliquer des normes scandaleusement élevées d'irradiation des populations. Des populations mal informées et tenues dans l'ignorance de ce danger, dois-je le préciser?

D'ailleurs, pourquoi ce qui est dangereux pour les autres serait bon et inoffensif pour les gens de Sutton, et à plus grande échelle, pour les Québécois et les Canadiens? Vous savez qu'il est extrêmement facile de trouver un peu partout dans le monde des centaines de cas de jurisprudence concernant des antennes-relais démantelées, démontées ou interdites à cause de leurs effets toxiques sur la santé des riverains (voir <http://bit.ly/24aXacy>). Et plusieurs causes sont en cours devant les tribunaux, dont celle des gens de Châteauguay, maintenant rendue en Cour suprême. Alors, enfin, pourquoi les normes d'irradiation sont-elles des milliers de fois inférieures ailleurs (p. ex., en Suisse, en Allemagne, en Italie, en Chine et en Russie)? Ne sommes-nous pas tous fait du même matériau biologique, sculptés dans la même matière humaine?

Kathya Heppell  
Sutton (Québec)

